



IRSS

Préparez-vous à réussir

CERTIFICAT PROFESSIONNEL ANIMATEUR D'ACTIVITÉS ET DE VIE QUOTIDIENNE



Préparez-vous à devenir
animateur multi-publics !



**NOS
FORCES**

- ✓ Une formation en alternance dans notre réseau de partenaires (Accueil de loisirs, Accueil Jeunesse, Centres sociaux et collectifs)
- ✓ Un diplôme national de niveau 3, habilité par la Délégation Régionale Académique à la Jeunesse, à l'Engagement et au Sport (DRAJES)
- ✓ Des équipes pédagogiques passionnées, animées par leur envie de transmettre et de partager

OBJECTIFS

- Découvrir tous les publics et les différentes activités sportives, artistiques, culturelles, scientifiques et techniques
- Devenir un animateur polyvalent capable d'initier les pratiquants à toutes activités
- Être capable d'animer et d'organiser tous les temps d'activités quotidiennes (accueil, repas, couchers, veillées, hygiène, ...)
- S'intégrer au sein des structures de loisirs afin de participer à la promotion des valeurs de l'éducation populaire

MÉTIERS & PERSPECTIVES


Le diplôme permet d'exercer au sein de ces trois secteurs professionnels : les entreprises du secteur de l'animation, le secteur du lien social et familial et les collectivités territoriales. Les différents emplois pouvant être pourvus sont : animateur enfance-jeunesse, animateur en accueil de loisirs, de séjour vacances, animateur socio-culturel...



MODALITÉS D'INSCRIPTION


- 1** Candidater en ligne sur la page formation : www.irss.fr/cpjeps-aaav
- 2** Après réception de votre dossier, vous serez contacté(e) pour convenir d'un entretien.
- 3** À l'issue de l'entretien, nous vous ferons parvenir le dossier d'inscription

DÉROULEMENT DE L'ANNÉE

 **FORMATION EN ALTERNANCE**
de octobre à septembre
de l'année suivante

 **DURÉE DE LA FORMATION**
530 h/an
soit 2 jours par semaine
en formation à IRSS

DURÉE DU STAGE
sous statut stagiaire de
la formation professionnelle : 861 h/an
sous statut salarié dont apprenti :
1106 h/an
soit 3 jours par semaine
en entreprise

 **COÛT HORAIRE DE LA SCOLARITÉ**
9,30 €/h en financement individuel
personnel
10,40 €/h en financement aidé :
CPF de transition (ex CIF), contrat de
professionnalisation, Pro-A (ex période de
professionnalisation), contrats d'avenir...
Pour les apprentis, la formation est prise
en charge par l'employeur et rémunérée
- Tarifs 2022-2023

*La durée et le coût complet de la formation
dépendent de l'individualisation du parcours qui
sera définie lors du positionnement.*

 **LIEU DE FORMATION**
Angers

*Si vous êtes en situation de handicap, nous vous invitons à nous contacter
par téléphone au 02 41 62 19 97 ou par mail à l'adresse handicap@irss.fr
afin de pouvoir échanger sur votre situation et vous proposer un parcours adapté.*

CONDITIONS D'ACCÈS

- Vous avez 16 ans ou plus
- Vous êtes passionné d'activités artistiques, culturelles et sportives
- Vous êtes volontaire, dynamique et motivé
- Vous êtes issu d'une formation générale, technique ou professionnelle ou vous envisagez une réorientation

LES + IRSS

- Une équipe pédagogique constituée de formateurs, d'animateurs socio-culturels, directeurs d'ACM et d'éducateurs sportifs professionnels en exercice
- Il est possible de poursuivre la formation avec un BPJEPS APT-LTP au sein d'IRSS Angers. Par ailleurs, l'obtention du CPJEPS AAVQ permet l'allègement de l'UC4 du BPJEPS LTP.



Pour plus d'information, contactez notre siège administratif :

 2 place Clémence Lefevre - 44200 Nantes
contact@irss.fr • 02 41 62 19 97 • www.irss.fr

12 implantations IRSS en France :

ANGERS | BREST | BORDEAUX | CAEN | CHOLET | LE MANS | NANTES
POITIERS | RENNES | ROYAN | LES SABLES D'OLONNE | TOURS